

# L'AMBROISIE À FEUILLE D'ARMOISE

*Ambrosia artemisiifolia* L.

## Description

En France, il existe trois espèces d'ambrosie, toutes considérées comme des espèces exotiques envahissantes (EEE) originaires d'Amérique du Nord. Parmi elles, l'ambrosie à feuilles d'armoise est la plus répandue. Cette plante peut atteindre une hauteur de 1,20 mètre et se reconnaît à **ses feuilles larges et découpées, vertes sur les deux faces**, ce qui la distingue de l'armoise. Sa tige est souvent rougeâtre et velue, et ses fleurs, petites et verdâtres, se regroupent en épis. Cette plante se développe particulièrement sur les sols nus et remaniés, tels que les chantiers, les terrains vagues, les bords de routes...



## Santé

L'ambrosie à feuille d'armoise produit un pollen hautement allergisant, responsable de nombreux symptômes allergiques chez les personnes sensibles. La saison pollinique de l'ambrosie commence généralement à la mi-août et peut se prolonger jusqu'en octobre, avec un pic d'intensité en septembre. Les symptômes causés par cette plante incluent **la rhinite** (écoulement nasal), **la conjonctivite**, des troubles respiratoires tels que **la trachéite** ou la toux, ainsi que des réactions cutanées comme **l'urticaire** ou **l'eczéma**. Il faut consulter votre médecin généraliste ou votre pharmacien si les symptômes s'aggravent.



## Comment lutter ?

Pour éviter la propagation de cette plante, il est recommandé d'arracher les plants avant la floraison, généralement fin juillet, en portant des gants pour éviter le contact direct. Les plants peuvent ensuite être compostés ou laissés se dégrader naturellement pour éviter toute prolifération. Il est déconseillé d'intervenir pendant ou après la floraison pour éviter la dispersion des graines. **Les plants d'ambrosie doivent être signalés en mairie ou sur <http://www.signalement-ambrosie.fr>**

Malheureusement un foyer d'ambrosie à feuille d'armoise est déjà recensé à Maisdon-sur-Sèvre. La chambre d'agriculture en a été informée et des actions sont en cours pour tenter de l'éradiquer.

Pour des informations spécifiques sur la gestion de l'ambrosie sur <https://ambrosie-risque.info/>